



Compagnie d'Arc de Seichamps

6, avenue du Grémillon - 54425 PULNOY

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc N° 0654083
Agrément Jeunesse et Sports N° 54 S 784 du 19/04/1984

Téléphone : 06 29 06 97 60 Mail : rode54425@gmail.com
Site internet : <https://arcseichamps.sportsregions.fr>



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

Maison de l'Amitié, 19 rue de Varinchamps à Seichamps

Vendredi 08 octobre 2021

Membres présents
Roland DEGARDIN Pouvoir d'Alain LIEGER
Evelyne DEGARDIN
Dominique HINGRAY
Eldo SCARANO Pouvoir de Nino SCARANO
Corinne SCARANO Pouvoir d'Estelle LEONARDELLI
Nancy VALTAT, pour elle et sa fille Marie VALTAT
Olivier VALTAT, pour lui et sa fille Margaux VALTAT
José LOPEZ
Gérard HENRION

9 archers présents, 9 électeurs représentants 11 voix
3 pouvoirs reçus portant le total des voix à 14
le quorum est atteint.

Ordre du jour

1. Approbation du procès verbal de l'AG de la saison 2019-2020
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Vérificateur aux comptes
5. Budget prévisionnel
6. Bilan Sportif
7. Questions diverses

Les membres de la Compagnie d'Arc de Seichamps se sont réunis en assemblée générale le vendredi 08 octobre 2021 à 20h00 dans les locaux de la Maison de l'Amitié, 19 rue de Varinchamps à Seichamps.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents (liste ci-dessus).

L'assemblée est présidée par Roland DEGARDIN en qualité de Président en exercice.

Estelle LEONARDELLI, secrétaire, est excusée. Le secrétariat de séance est assuré par Evelyne DEGARDIN, membre du Comité Directeur.

Sophie VIATTE, trésorière, est excusée.

Conformément à l'article 9 des statuts, 13 des membres remplissant les conditions d'électorat étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire.

Le Président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant.

Roland DEGARDIN, ouvre l'assemblée générale à 20 h 15. Il salue et remercie les membres présents. Il excuse M. CHANUT, Maire de Seichamps, retenu par une autre réunion, et Madame VIVIER, Adjointe à la vie associative à la Municipalité de Seichamps, souffrante.

1 - Approbation du procès-verbal de l'AG de la saison 2019-2020

Aucune anomalie n'étant relevée dans le procès-verbal de l'assemblée générale de la saison 2019-2020, l'assemblée approuve le dit procès-verbal et l'adopte à l'unanimité.

2 – Rapport moral

Roland DEGARDIN présente le rapport moral de l'année écoulée.

Après une saison 2019-2020 très fortement impactée par l'épidémie de covid19, notamment en ce qui concerne le tir en extérieur, nous espérons une reprise de nos activités à la rentrée 2020.

Malheureusement l'arrivée d'une nouvelle vague de l'épidémie et la réactivation des mesures sanitaires liées nous ont contraint à suspendre nos activités de la mi-octobre 2020 jusqu'à la fin mai 2021. Nous avons dû renoncer à l'organisation de deux concours, le challenge d'automne des 31 octobre et 1^{er} novembre 2020 et le challenge d'été des 8 et 9 mai 2021. Nous avons également annulé la Saint Nicolas pour les jeunes, le repas de la Saint Sébastien prévu le 13 mars 2021 et le Tir du Roy du 13 mai.

L'assouplissement des contraintes sanitaires fin mai nous a tout de même permis d'organiser, les samedi 3 et dimanche 4 juillet, sur le terrain de rugby Louis Revello du complexe sportif de Seichamps, notre challenge d'été pour lequel la participation a été affectée par la crainte de la contamination, par l'application d'un nouveau protocole sanitaire et par le manque de préparation des archers qui n'ont pu s'entraîner régulièrement. Nous avons tout de même accueilli sur les trois départs 69 archers venus de 17 compagnies du Grand Est et du Luxembourg.

L'épidémie a également eu un impact sur les effectifs, la crainte de la contamination et les contraintes liées aux mesures sanitaires ayant fait renoncer nombres d'archers à renouveler leur adhésion.

Les effectifs adultes sont passés de 27 à 25 avec 21 réinscriptions et 4 inscriptions compensent. C'est chez les jeunes que la baisse des effectifs est la plus importantes puisqu'ils sont passés de 32 à 23 licenciés, avec 12 réinscriptions et 11 inscriptions. Les 20 départs sont dû, en plus des aléas liés à la pandémie, à des impératifs professionnels, scolaires, familiaux ou à l'envie de tester un autre sport.

La Compagnie d'Arc accueille 11 archers adultes venant d'autres communes, 8 de Pulnoy et 6 de Seichamps. Le constat se confirme chez les jeunes puisque 10 d'entre eux habitent les communes environnantes, 5 à Pulnoy et 8 à Seichamps.

La crise sanitaire a impacté également les entraînements assurés par trois entraîneurs diplômés, assistés de bénévoles compétents. Le nombre de journées d'entraînement ayant été limité, les jeunes de la compagnie ont participés à 38 séances de 1h30 chacune soit 54 heures et les débutants (adultes) à 13 séances soit 26 heures. Les entraîneurs et assistants proposant ces séances sont des bénévoles qui ne peuvent intervenir qu'en fonction de leurs disponibilités personnelles.

En plus d'être présente comme les années précédentes sur le Forum des Associations de Seichamps où de nombreux contacts ont été pris, la Compagnie a participé à la « semaine sport découverte » organisée par la Mairie de Seichamps et qui a permis à de nombreux seichanais de découvrir le tir à l'arc.

Le président a remercié tous les bénévoles pour leur implication tout au long de l'année dans les activités de la Compagnie et sans qui ces manifestations n'auraient pas eu lieu et qui seront de nouveaux mis à contributions lors des concours et des festivités prévus pour la saison à venir. Le bénévolat au sein de la Compagnie, en baisse par rapport aux saisons d'avant covid, a tout de même représenté 436 heures.

Il remercie également au nom de la compagnie les instances officielles (CD54TA, Direction Régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, le CRTA-GE), pour leur soutien sportif ainsi que la Municipalité de Seichamps pour son appui financier, logistique et matériel.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3 - Rapport financier

Sophie VIATTE, trésorière de la Compagnie, présente le rapport financier qui fait apparaître un bilan négatif de 289,11 €. Ce solde s'explique notamment par les pertes de recettes liées à l'annulation de l'organisation de concours et par l'achat de gros équipements pour la compétition (cibles mousses pour les concours en salle, plus faciles à transporter et appréciées des archers pour le tir).

La commune de Seichamps a versé une subvention de 1 200 €.

Les autres instances officielles n'ont versé aucune aide.

A noter l'augmentation des frais financiers imposés par la banque, notamment pour l'accès à distance donné à deux personnes, ce qui conduit à un solde négatif de ce poste.

4 – Vérificateur aux comptes

Gérard HENRION, vérificateur aux comptes n'a été constaté aucune anomalie.

Les comptes sont très bien tenus, les pièces justificatives jointes bien classées et il n'a eu aucune difficulté pour vérifier et approuver ces comptes. Il félicite et remercie Sophie pour ce bon travail.

Concernant les licences, il conseille une harmonisation de la part club entre les différents types de licences.

Il suggère de revoir notre relation avec la banque suite à l'augmentation des frais financiers.

Ces propositions seront examinées en comité directeur.

Le vérificateur aux comptes ayant donné son quitus, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Gérard HENRION accepte de rester vérificateur aux comptes.

5 – Budget prévisionnel

Sophie VIATTE étant excusée, Gérard HENRION présente le budget prévisionnel pour 2021-2022.

La part du montant des adhésions restant à la Compagnie est présentée à la baisse, la Compagnie ayant décidé d'offrir la part club à ses archers de la saison 2020-2021 qui renouvellent leur adhésion.

Il faut souligner que ni la Fédération, ni le Comité Régional et ni le Comité Départemental n'ont consenti à faire un effort pour indemniser partiellement les licenciés de la saison 2020-2021 qui n'ont pu disposer du saison complète.

La seule subvention potentielle pour l'année à venir est celle de la municipalité de Seichamps d'un montant de 1200 €.

Le nombre de jeunes archers ayant fortement augmenté à la rentrée 2021, la compagnie prévoit d'acheter des arcs d'initiation.

Elle prévoit également, pour compléter son offre de formation, d'acquérir un arc à poulies de gaucher à larges plages d'allonge et de puissance, équivalent à l'arc de droitier dont elle dispose.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

6 – Bilan Sportif

La crise sanitaire et les protocoles mis en place ont eu pour conséquence la réduction du nombre de compétitions proposées. Le total des engagements des archers de la compagnie, toutes compétitions confondues a fortement baissé cette saison avec 24 engagements dont 1 en salle et 23 en extérieur, réalisés par 6 archers, tous sur des championnats ou des compétitions de haut niveau, répartis comme suit :

- ✓ 1 participation au tournoi international de tir en salle à Nîmes (30)
- ✓ 1 participation à la sélection pour les championnats du monde de la jeunesse de tir en extérieur, à Riom (63)
- ✓ 2 participations au championnat de France jeunes de tir en extérieur
- ✓ 4 participations aux championnats du Grand Est de tir en extérieur
- ✓ 11 participations aux championnats départementaux de tir en extérieur
- ✓ 5 participations aux championnats départementaux de tir Beursault

Ces 24 déplacements ont généré 5880 Km.

Les résultats obtenus par nos archers sont satisfaisants avec :

- ✓ 9 titres de champions de Meurthe-et-Moselle et 5 de vice-champions
- ✓ 2 titres de champions du Grand Est et 1 de vice-championne
- ✓ 2 qualifications aux championnats de France

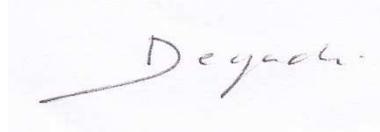
Le Président félicite l'ensemble des archers qui ont fait briller les couleurs de la compagnie et de la commune de Seichamps dans les salles et sur les terrains de compétitions.

Le bilan sportif est approuvé à l'unanimité.

7 – Questions diverses

Aucune question diverse n'étant posée, le Président prononce la clôture de l'assemblée générale à 21h15 en remerciant les participants pour leur présence et en les invitant au pot de l'amitié préparé par quelques archers.

La secrétaire de séance
Evelyne DEGARDIN



Le Président
Roland DEGARDIN

